



Avis d'Appel Public à la Concurrence

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

Maître d'ouvrage :

Commune de BRASSAC – Mairie - Place de L'Hôtel de Ville – 81 260 BRASSAC

Tél. : 05-63-74-00-18 - Fax. : 05-63-74-57-44 - Email : mairie@brassac.fr

2. Objet du Marché

Réfection des murs, isolation des sols et des murs, changement des menuiseries, réhabilitation et mise aux normes des réseaux secs et humides.

3. Durée d'exécution du marché :

4 Mois.

4. Lieu d'exécution :

Commune de BRASSAC

5. Date prévisible de démarrage de l'opération

La date prévisible du démarrage des travaux est fixée au mois d'avril 2018

6. Mode de passation du Marché

Le marché est passé sous la forme d'une procédure adaptée (article 27 du décret CMP).

Il est prévu un découpage des travaux en lots :

- Lot n° 1 : Maçonnerie
- Lot n° 2 : Menuiseries
- Lot n° 3 : Electricité- plomberie

7. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés : 60% prix des prestations et 40% valeur technique de l'offre

8. Justification à produire

Celles fixées par les articles 44 à 55 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux MP et celles énumérées dans le Règlement de Consultation joint au DCE.

9. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation

Sur le site de brassac.fr rubrique : appel d'offre

A la mairie de Brassac place de L'Hôtel de Ville 81260 BRASSAC

10. Date et heure limites et lieu de remise des offres

Date et heure limites de réception des offres : Le mercredi 21 Mars 2018 à 12h au plus tard.

Lieu de réception des offres : Mairie de BRASSAC – Place de L'Hôtel de Ville – 81260 BRASSAC

11. Date d'envoi de l'avis à la publication

Le mercredi 21 février 2018